

# Syndicat des propriétaires en forêt usagère de La Teste de Buch

## Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, chers collègues propriétaires,

Le Bureau a le plaisir de vous confirmer sa pré-information du 24 avril dernier. Notre assemblée générale ordinaire se tiendra comme annoncé :

**Samedi 14 juin 2024 de 09:00 à 12:00**

**Salle du Conseil de la Mairie de La Teste de Buch**

Pour y délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG 2024 (joint à la présente convocation)
2. Remplacement de membres démissionnaires de la Commission consultative (bulletin de candidature joint)
3. Gestion des affaires courantes et trésorerie
4. Bilan de la gestion des bois sinistrés et principes d'emploi des fonds de la caisse syndicale
5. Mandat aux syndic des propriétaires pour l'organisation d'une étude et concertation élargie devant aboutir à un Livre blanc pour la forêt usagère (voir ci-joints la fiche-projet et le Mandat approuvé par la Commission Consultative)
6. Expression des propriétaires sur les refus d'application du PLU quant à la reconstruction des cabanes incendiées
7. Expression des propriétaires sur les acquisitions, préemptions et expropriations en forêt usagère par les pouvoirs publics et leurs établissements
8. Retour sur l'action en responsabilité sur les causes de l'incendie : exposé de Me Gizard
9. Autres questions diverses soulevées par les propriétaires

Votre participation est très importante.

En cas d'empêchement, merci de donner pouvoir par le bulletin ci-joint.

D'ici-là, n'hésitez pas à relire [les Statuts du Syndicat](#) et à poser toutes vos questions à vos représentants élus — Syndics ou membres de la Commission Consultative.

**IMPORTANT** : comme vous l'aviez décidé, lors des quittances de la valeur des bois brûlés chez le notaire, il vous a été proposé de prélever à la source votre **cotisation au Syndicat** pour les exercices 2023 et 2024. La plupart d'entre nous ont souscrit à cette option. Notez bien que les **droits de vote à l'AG** ne seront attribués qu'aux propriétaires à jour de leur cotisation 2023 et 2024. Le Quorum sera calculé sur cette assiette.

Les propriétaires n'étant pas à jour pourront s'acquitter de leurs cotisations auprès des Syndics, Trésoriers du Syndicat, à l'entrée à l'AG.

Enfin; les questions soumises par les membres (Art. VII) seront prises en compte dans le courant de l'ordre du jour correspondant le cas échéant, sinon, en question diverse.

Le 5 juin 2025

Les Syndics et le Bureau de Commission Consultative

POUVOIR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2025

Assemblée générale ordinaire du syndicat des propriétaires de la forêt usagère  
(10 hectares = 1 voix)

Je soussigné(e) .....

demeurant à .....

Propriétaire en forêt usagère de ou des parcelles :

.....

.....

À jour de ma cotisation,

Téléphone : .....

E-mail : .....

ne pouvant m'y rendre en personne, donne pouvoir à

.....

Propriétaire à jour de sa cotisation,

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2025.

Fait à .....

le .....

Signature

Le pouvoir est à retourner, avec une copie de votre carte d'identité,

- par courrier à :  
Syndicat des propriétaires de la forêt usagère,  
Didier Dupin, Secrétaire de la CC  
21 square Floréal 33115 le Pyla
- ou par e-mail à : [dupin@orange.fr](mailto:dupin@orange.fr)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2025

Candidature à la Commission Consultative

Je soussigné(e) .....

demeurant à .....

Propriétaire en forêt usagère de ou des parcelles :

.....  
.....

À jour de ma cotisation,

Présente ma candidature à un siège de membre de la Commission Consultative du Syndicat pour l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2025.

Par ma candidature je déclare connaître, approuver sans réserve et m'engager à défendre les [Statuts du Syndicat](#) dans leur version définitive du 14 avril 1951.

Fait à .....

le .....

Signature

À retourner, avec une copie de votre carte d'identité,

- par courrier à :  
Syndicat des propriétaires de la forêt usagère,  
Didier Dupin, Secrétaire de la CC  
21 square Floréal 33115 le Pyla
- ou par e-mail à : [dupin@orange.fr](mailto:dupin@orange.fr)